

CONSTRUIRE UNE PUISSANCE EUROPÉENNE DANS LA RÉGION INDO-PACIFIQUE

Par David McAllister,
Président de la Commission des affaires étrangères
du Parlement européen, PPE, Allemagne



Le voisinage immédiat de l'Union européenne va dominer notre agenda commun en matière de politique étrangère et de sécurité pendant un certain temps - notamment en réponse à la guerre d'agression russe contre l'Ukraine. Pourtant, la guerre signifie que l'UE et ses États membres ne peuvent se permettre de négliger des courants géopolitiques plus larges. Après tout, la Russie représente, avec la Chine, une menace pour les valeurs de l'UE et nos intérêts mondiaux.

Abritant 50 % de la population mondiale, dont plus de 1,5 million de citoyens dans les territoires français d'outre-mer, l'Indo-Pacifique est devenu un centre de gravité géopolitique et un point de ralliement pour de nombreux acteurs mondiaux. Poussée par des stratégies nationales adoptées successivement par la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, l'UE a formellement reconnu la nécessité de renforcer notre présence

dans la région indo-pacifique en septembre 2021, avec notre propre Stratégie pour la Coopération. Cette nouvelle approche, fondée sur l'inclusivité et un engagement à long terme basé sur des principes avec les partenaires régionaux, reflète une évolution dans la façon dont l'UE considère nos intérêts dans la région.

La stratégie est arrivée à un moment crucial où la concurrence entre les États-Unis et la Chine, les deux superpuissances mondiales, s'intensifiait. Cette rivalité stratégique n'est nulle part plus palpable qu'en mer de Chine méridionale, dont la Chine revendique environ 90 % de la surface, en vertu de la ligne dite des « neuf tirets ». Pour renforcer cette revendication, Pékin construit des terres artificielles et des installations militaires. Le 17 juin 2022, la République populaire de Chine a officiellement lancé son troisième porte-avions, « le Fujian », dans le cadre d'un effort continu visant à moderniser l'Armée

populaire de libération pour en faire une force qui rivalisera avec l'armée américaine d'ici 2027. La politique étrangère de la Chine est indéniablement devenue plus agressive et coercitive en remettant en cause les limites des eaux territoriales de son voisin.

Les difficultés qui compromettent la stabilité dans la région exigent une coordination accrue en matière de sécurité et de défense entre les partenaires partageant les mêmes convictions. Une résolution adoptée par le Parlement européen en 2022 reflète en particulier la manière dont l'UE devrait protéger nos intérêts et renforcer nos liens bilatéraux avec certains partenaires tels que la République de Corée, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou le Japon. Avec ce dernier par exemple, l'UE a déjà signé un accord de partenariat stratégique en 2018, permettant une coordination en matière de sécurité, un dialogue et un échange d'informations beaucoup plus étroits.

Tout en intensifiant les liens bilatéraux, l'UE est simultanément confrontée à la pertinence croissante de formats de coopération « minilatéraux » exclusifs, qui se fédèrent souvent autour des États-Unis et de la Chine. En conciliant cette réalité avec l'engagement de l'UE en faveur d'un véritable multilatéralisme, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'avère être un allié crucial. Ni l'ASEAN, ni l'UE ne sont disposées à faire partie d'une sphère d'influence et, à ce titre, elles peuvent conjointement fournir un moyen d'interpréter la dynamique régionale au-delà des contraintes binaires de la concurrence sino-américaine. La récente visite d'une délégation de la Commission des affaires étrangères du Parlement européen à Jakarta et Hanoï a renforcé cette conviction.

L'UE dispose d'un certain nombre d'autres moyens de promouvoir la coopération multilatérale en matière de sécurité et de défense dans la région indo-pacifique. Grâce au Forum ministériel pour la coopération dans l'Indo-Pacifique, l'UE et ses partenaires ont poursuivi leur engagement multilatéral à un moment où le dialogue Europe-Asie (ASEM) est paralysé en raison des tensions géopolitiques avec la Russie. Le Forum ministériel ne remplace pas l'ASEM. Pourtant, il a permis à l'UE des 27 et à 30 partenaires de la région indo-pacifique de discuter de questions importantes telles que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). L'UE ne peut pas laisser et ne laissera pas des pays contrevenir au droit international.

Après tout, 40 % du commerce extérieur de l'UE passe par la mer de Chine méridionale, ce qui fait également de la sécurité maritime et du libre accès aux lignes de communication maritimes une priorité européenne.

À cette fin, l'UE devrait également être prête à s'engager dans des forums dont elle ne fait pas partie actuellement, dans la région indo-pacifique - par exemple le Dialogue quadrilatéral pour la sécurité (Quad), dialogue stratégique sur la sécurité entre l'Australie, l'Inde, le Japon et les États-Unis. Je vois la possibilité d'envisager une coopération plus poussée sur la présence navale européenne dans l'Indo-Pacifique. Pour autant que l'UE prétende actuellement détenir une puissance navale dans cette région, elle le fait sur le dos des marines française, allemande ou néerlandaise ainsi que dans le cadre de son opération au large de la Corne de l'Afrique (EUNAVFOR Atalanta). Sans capacités navales renforcées, l'UE aura des difficultés à étendre sa présence politique dans la région indo-pacifique.

Toutefois, nous ne partons pas de zéro. En lançant les présences maritimes coordonnées (CMP) dans le nord-ouest de l'océan Indien le 21 février 2022, l'UE a déjà établi une zone d'intérêt maritime s'étendant du détroit d'Ormuz au tropique du Capricorne et du nord de la mer Rouge au milieu de l'océan Indien. La CMP fournit à l'UE un outil flexible grâce auquel l'UE et les marines des pays partenaires peuvent partager des informations maritimes. Il pourrait être utile d'étendre le concept à l'Asie du Sud-Est et du Nord-Est. Le même raisonnement pourrait s'appliquer à l'opération Atalanta. Cela permettrait à l'UE de jouer un rôle important en ce qui concerne les résolutions de l'ONU sur la Corée du Nord, mais cela nous permettrait d'ancrer des moyens plus formels de coopération maritime avec des partenaires clés comme l'Australie, le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Une région indo-pacifique paisible, stable et fondée sur des règles est d'un intérêt vital pour l'Europe. Tout ce qui s'y passe est susceptible d'avoir une influence considérable sur la structure et l'avenir de l'ordre international, et sur les normes et les institutions auxquelles les Européens tiennent tant. Si elle souhaite s'affirmer en tant qu'acteur important de la scène internationale, l'Union européenne doit redéfinir ses liens avec la région la plus peuplée et la plus dynamique du monde. ■